



①

LETTRE A MES CO-DÉTENUS POLITIQUES
 ILLEGALEMENT A LA SUITE DES "MARCHES BLANCHES"
 DU 26 JANVIER 2019

Chers camarades et sympathisants,
 Chers compatriotes,

A la suite de la barbarie administrative, policière et judiciaire déchaînée après les "Marches Blanches" du 26 janvier 2019 et qui nous a conduit illégalement en prison, permettez-moi de vous dire toute mon admiration pour votre courage et la dignité que vous opposez à nos oppresseurs.

J'aurais voulu parler directement à chacun d'entre vous mais également à vos familles qui souffrent de votre absence. Je sais ce que vos enfants et conjoints éprouvent en cette période d'ensevelissement assumé de l'Etat par le régime BIVA. J'ai une pensée pour tous ces êtres que vous aimez et qui, j'en suis sûr, vous manquent cruellement. Nombreux parmi vous sont des chefs d'entreprises, des cadres, des employés, de braves travailleurs individuels qui gagnent leur vie au quotidien, des chercheurs d'emploi ou d'étudiants. La détention arbitraire que vous impose M. BIVA à cause de votre détermination à exercer vos droits fondamentaux garantis par la Constitution et les traités internationaux vous cause un préjudice grave. Néanmoins, les informations qui me parviennent sur la qualité exceptionnelle de votre morale démontrent que malgré toutes les tortures physiques

(2)

et morales, vous vous êtes élevés pour faire don de vos personnes respectives à la nation camerounaise.

Ce désengagement de soi et votre détermination exceptionnelle sont les meilleurs réponses que des citoyens politiquement émancipés peuvent opposer à une dictature barbare, ~~qui~~ comme celle qui régent notre pays depuis plusieurs années, en répandant la terreur qui, hélas !, paralyse encore nombre de nos concitoyens. Votre dignité est une invite au peuple camerounais à briser ses chaînes, à s'extirper de la peur paralysante instillée par le régime en place depuis bientôt 40 ans, pour revendiquer courageusement et pacifiquement, comme on le voit en ce moment dans certains pays de notre continent.

Chers amis,

J'ai appris avec une grande douleur les tortures et les humiliations que des fonctionnaires otages de leurs ambitions mesquines vous ont infligé à Bafang, Eschang, Bafoussam, Yaoundé et Douala. J'en ai moi-même été victime, comme vous en avez été probablement informés par le trahissement de nos Acemats, ou comme vous le savez, pour ceux qui ont été arrêtés en même temps que moi puis déportés à Yaoundé dans des conditions que je ne saurais souhaiter même à mon pire ennemi. J'ai également eu le cœur lourd de tristesse lorsqu'on m'a raconté le traitement encore plus déshumanisant imposé à nos compagnons de sexe féminin lors de leur transfert à Yaoundé comme de leur détention illégale dans divers lieux d'incarcération de cette ville.

J'ai appris que, comme moi-même et les leaders alliés détenus à la prison principale de Yaoundé, vous avez découvert devant les tribunaux de notre pays, que

(4)

Permettez-moi, chers camarades, et amis politiques de vous dire une fois de plus mon admiration pour votre courage et votre dignité dans l'épreuve. Je voudrais saluer ~~le~~ ^{le} ~~vous~~ ^{sim} du sacrifice des mamans qui, ayant abandonné leurs bébés et leurs enfants en bas âge, se sont engagées dans la lutte pacifique pour la liberté et le progrès collectif de nos populations de toutes origines. Croyez-moi, je me battrais sans relâche pour que les auteurs des violations de vos droits, des actes de torture et d'humiliation dont vous avez été l'objet répondent de leurs actes devant les tribunaux nationaux ou internationaux.

Je saisis cette occasion pour adresser mes remerciements et une pensée particulière à celles d'entre vous qui avez eu la délicatesse de m'adresser un message d'encouragement. Qu'elles soient assurées de ma détermination au service de notre pays et de la jeunesse camerounaise et gardent haut leur morale.

Quelle que soit la longueur de la nuit, le jour finit
Toujours par se lever.

Recevez tous mes encouragements et ma profonde affection.

Maurice KANTO
Président
Président Principal de Yaoundé

Le 14 avril 2019

